



Donation avec crédit

Par Lana rose

Bonjour.

Mon mari et moi on décider de faire donation de notre appartement à nous enfants avant divorce au apres et je garde les ufruit a condition de payer moitié des charges et crédit.

Ma question si possible malgré l appartement encore en credit.

Merci de votre réponse on avance

Par Isadore

Bonjour,

Il va vous falloir l'accord de la banque, qui risque de dire non sauf si vous avez d'autres garanties à fournir. Mieux vaut vendre pour solder le crédit, vous donnerez le reliquat aux enfants.

Par Lana rose

Merci